



MAIRIE DE PARADOU
13520

Nous
soussignés.....et.....

Demeurant.....
.....
.....

Autorisons :....., à
photographier,

notre enfant mineur dont le nom est :.....et demeurant
à.....

Et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au
nom, nous autorisons Madame LICARI, Maire du Paradou, à fixer, reproduire
et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le
monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Projection publique,
- Site internet

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de

juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à, le.....

Signature :